

MESURES COVID : LA DIRECTION NUIT GRAVEMENT À LA SANTÉ !

septembre 2020

La Poste étend désormais le port du masque obligatoire. À ce sujet, la direction de La Poste, comme le gouvernement, ont un discours évolutif ! Passant de l'inutilité du masque, voire à son interdiction dans certains services à son port obligatoire désormais ! Depuis le début de la crise, Sud se bat pour obliger La Poste à prendre toutes les mesures et mettre tous les moyens nécessaires à la protection des agents.

Pédagogie ou répression ?

La première crainte qui vient lorsqu'on entend parler de l'obligation du port du masque dans les services demeure le risque de sanction. Si la direction nous jure la main sur le cœur que la pédagogie sera le maître mot, Sud PTT reste toutefois en alerte, plus habitué-es à voir rimer obligation avec sanction qu'aux démonstrations de pédagogie !

Comme toujours, La Poste a attendu d'être au pied du mur pour prendre les mesures nécessaires.

La santé des postier-es... à moindre coût !

Comme pour d'autres équipements de protection ou les tenues obligatoires, la boîte veut bien contraindre les agents... mais sans avoir à dépenser trop d'argent ! Les masques ne font donc pas exception à cette règle : qualité, date de péremption... Il n'y a pas doute, la boîte n'a pas investi dans le haut de gamme ! L'heure est aux économies, y compris pour ce qui concerne la santé des postier-es. Certains services se sont d'ailleurs vus dotés de masques classés comme "non médicaux" avec une capacité de filtration en dessous des normes...

La direction et les services médicaux de La Poste rejettent d'entrée la possibilité d'avoir recours à des masques réutilisables, même ceux normés. Les arguments sont aussi nombreux que déconcertants. Et l'un d'eux serait le manque de responsabilité des agents ! Les masques réutilisables demandent un entretien régulier et sont limités en nombre de lavages... et nos "chers" patrons doutent que la règle soit respectée !

En termes d'infantilisation, on atteint des sommets quand le médecin en chef de la boîte répond à la problématique des allergies ou réactions de la peau, qu'elles sont en grande majorité du fait d'une mauvaise utilisation du masque ! Pour Sud PTT, si la direction refuse d'envisager l'utilisation de masques en tissus c'est surtout pour une question de coût, et préfère négliger non seulement la santé et les conditions de travail des postier-es, mais aussi l'environnement plutôt que de mettre la main à la poche !

Infantilisation des agents !

La mise à disposition des masques est une nouvelle preuve du manque de confiance envers le personnel. Et surtout une aberration en termes d'hygiène ! Plutôt que de mettre à disposition de chaque agent une boîte individuelle de masques, la majorité des services a opté pour une distribution de la main à la main, voire du libre service... tous les agents se servant dans une même boîte ! Sans surprise, ces systèmes ont leur limite. Preuve en est, récemment dans une plateforme colis de Pantin, le préposé à la distribution des masques a été testé positif au Covid ! On pourrait en rire, s'il ne s'agissait pas de notre santé et de notre sécurité. Pour Sud, chaque agent doit pouvoir disposer de sa propre boîte de masques, renouvelée autant que nécessaire.

Et les conditions de travail ?

Les directions ont quelque peu du mal à entendre que les conditions de travail avec ou sans masque ne sont pas les mêmes. Quel que soit le service, la branche, le métier, le port du masque durant toute la journée est pénible. C'est pourquoi Sud revendique des pauses plus fréquentes, pour toutes et tous, ainsi que des cadences de travail revues à la baisse, pour prendre en compte les contraintes liées au port du masque. Encore une fois, la direction nationale ne se mouille pas, renvoyant au local les discussions, se réfugiant derrière les différences entre régions et métiers ! Faisant ainsi preuve "d'agilité" et de "souplesse" !

Personnes vulnérables, application du décret point barre !

En même temps que l'obligation du port du masque partout en entreprise, le décret concernant les personnes vulnérables a lui aussi évolué. La liste des pathologies est désormais particulièrement restreinte. En résumé, c'est toutes et tous au taf, quelque soit le risque pour sa santé et celle de ces proches. Les postier-es partageant le même domicile qu'une personne vulnérable, mais aussi les aidant-es et parents d'enfant handicapé pouvaient jusqu'ici bénéficier des mesures d'éviction. Pour elles et eux,



Fédération des activités postales et de télécommunications

25/27 rue des envierges 75020 Paris

tel 01 44 62 12 00 fax 01 44

sudptt@sudptt.fr www.sudptt.org

Union
syndicale
Solidaires

c'est aussi terminé, il faut reprendre le travail, avec le grand risque de ramener le virus à la maison. Il ne fallait pas compter sur une application plus humaine à La Poste, ça sera le décret au mot près ! Pourtant, rien ne l'empêche d'être mieux disante que ce dernier, mais c'est une question de volonté.

Une nouvelle fois, le gouvernement et la direction de La Poste parlent d'une même voix et on ne compte plus les contradictions. On nous dit que le virus circule de plus en plus et dans le même temps que tout le monde doit retourner au travail, sur site, fragile ou pas, éligible au télétravail ou pas ! Les deux partagent une même motivation : le fric qu'il faut faire rentrer dans les caisses et celui qu'il ne faut pas dépenser !

Garde d'enfant

À la reprise du travail pour la quasi-totalité du personnel s'ajoute la rentrée des classes. Et déjà de nombreux parents se retrouvent face à des écoles ou classes fermées, suite à des cas de Covid. Encore une fois, la réponse de la direction est sans surprise : les parents doivent se débrouiller pour faire garder leurs gosses ! Pour Sud, la réponse est pourtant simple, il suffit d'augmenter le nombre de jours d'absence autorisés pour garde d'enfant. Si La Poste maintient son attitude, eh bien nous n'aurons d'autres choix que de venir au boulot avec nos gosses ! Puisqu'il est possible de télétravailler tout en gardant ses enfants, cela ne devrait pas poser de problèmes...

Prévenir ou... faire circuler le virus !

On l'aura compris, pour la direction la reprise du travail pour tout le monde n'est pas un problème, et ne représente aucun risque. Dixit le médecin en chef de La Poste, le retour sur site serait d'ailleurs bon pour le moral des postier-es ! Pour garantir la santé des agents, la direction brandit le masque comme un collier d'immunité. Elle va même jusqu'à considérer que le fait de le porter revient à ne pas être en contact les un-es avec les autres. En raisonnant ainsi, elle s'exonère surtout de faire appliquer toutes les autres mesures en particulier lorsqu'un collègue se révèle être positif au Covid !

Pour Sud il est possible de faire de la prévention, mais là encore il faut se donner les moyens. Il est possible de prévoir la prise de température à l'entrée des établissements, mais aussi des dépistages durant le temps de travail, sur la base du volontariat.


Mais là encore les arguments de la boîte pour refuser sont surtout financiers !

Sud revendique :

- Des temps de pauses supplémentaires ;
- La baisse des cadences ;
- Les mêmes équipements et conditions pour toutes et tous, quelque soit le statut ;
- Des tests de dépistage COVID pour toutes et tous sur le temps de travail et sur le lieux de travail ;
- Mise en éviction de tous les agents fragiles et vulnérables, aidant-es et parents d'enfant handicapé, sans perte de rémunération ;
- Augmentation du nombre de jours d'absences autorisés pour garde d'enfant.

LIBÉRAVIRUS

**CASSE DE LA POSTE
SE PROTÉGER ET
PROTÉGER LES AUTRES**

-  En cas de dégradation de vos conditions de travail, s'informer sur l'évolution de La Poste, les réductions budgétaires, les suppression de postes etc.
-  Ne restez pas seul : parlez avec vos collègues, participez à des collectifs militants, faites grève.
-  Syndiquez vous, lutez, défendez les acquis et conquérez de nouveaux droits.
-  Votez Sud.

Ces gestes barrières sont indispensables pour endiguer la fièvre réformatrice.

WWW.SUDPTT.ORG

À La Poste comme ailleurs, les obligations se multiplient : retour au travail, sur site, quoi qu'il en coûte ! À La Poste comme ailleurs, la carte sanction est brandie systématiquement : amendes, absences non rémunérées, discipline...

La protection de notre santé est une priorité, mais elle ne doit pas se faire à moindres frais, au mépris de nos conditions de travail et sur fond de politique d'austérité.

**NOS VIES VALENT PLUS QUE LEURS PROFITS !
TOUTES ET TOUS EN GRÈVE LE 17 SEPTEMBRE**